

EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR ET AGRICULTURE DURABLE AU BURKINA FASO

Novembre 2020



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Cette étude a pour objectif principal de fournir un aperçu des défis et apports liés à l'exploitation artisanale de l'or (EAO) et à sa coexistence avec le secteur agricole au Burkina Faso. L'ambition est d'orienter les décisions nationales et internationales quant aux futurs programmes de développement du pays et d'insister sur des approches concertées et intégrées qui prennent davantage en compte à la fois les problématiques sociales, économiques, politiques et institutionnelles de l'EAO et celles de la promotion de la production agricole, dans l'objectif de faciliter l'intégration de ces deux piliers de l'économie nationale. L'étude suggère des pistes de réflexion et des recommandations afin que les politiques publiques intègrent mieux l'EAO dans les efforts de développement durable et inclusif.

De nombreuses études montrent que l'EAO a pris beaucoup d'ampleur ces dix dernières années pour devenir une composante clé de l'économie et une source de richesses majeure pour le Burkina Faso. Aujourd'hui, l'EAO génère des revenus généralement réinvestis à différents niveaux de la vie des ménages, devenant ainsi, pour les mineurs, une importante alternative à la pauvreté qui sévit dans le pays. Elle est une aubaine pour l'entrepreneuriat en milieu rural. Des données collectées et des entretiens menés sur le terrain, il ressort que l'EAO est également utilisée comme moyen pour injecter des ressources financières conséquentes dans le monde rural. Elle sert notamment à compléter les revenus agricoles très souvent insuffisants du fait de mauvaises récoltes dues aux aléas climatiques que connaît le pays. L'exploitation artisanale de l'or répond aussi en partie au besoin d'emploi en milieu rural et constitue donc un frein à l'exode rural, surtout dans les zones frappées régulièrement par des risques liés au climat. Ainsi, l'EAO présente potentiellement des atouts importants pour le Burkina Faso, notamment pour les programmes qui veulent s'inscrire dans la lutte contre la pauvreté et plus largement dans l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

Mais, comme pour toute activité économique, le secteur aurifère artisanal au Burkina Faso a des impacts négatifs non négligeables aussi bien sur le plan

environnemental que social et économique. La croissance accélérée de cette activité et les modes d'exploitation actuels caractérisés par de mauvaises pratiques quant à l'usage de produits chimiques toxiques et d'explosifs posent d'énormes problèmes de durabilité, notamment pour le secteur agricole. Malgré son potentiel, il ne faut donc pas perdre de vue les conséquences environnementales, sanitaires et sociopolitiques désastreuses que peut avoir l'EAO. Pour faire face à ces défis, cette étude propose des solutions intégrées et innovantes. Il s'agit de réformes du système de gouvernance environnementale ; de réformes administratives et fiscales ; de l'amélioration des relations entre artisans miniers et autorité publique d'une part, et, entre artisans miniers et industriels, d'autre part. Elle suggère également des pistes pour une meilleure coexistence entre l'EAO et l'agriculture.

L'étude de cas sur le secteur agricole burkinabè montre que l'agriculture constitue un moteur incontournable de l'économie du Burkina Faso. En effet, l'économie du Burkina Faso est profondément dépendante de la production agricole, mais aussi de l'élevage et de l'exploitation forestière. Plus précisément, le secteur agricole représente environ 30 % du PIB et emploie environ 90 % de la main d'œuvre du pays. Cependant, outre la ruée vers les activités extractives telles que l'EAO, l'agriculture au Burkina Faso fait aussi face à des enjeux importants comme la pauvreté endémique, la malnutrition et les risques d'insécurité alimentaire, la pression démographique, les aléas climatiques, la pression constante sur l'environnement, la déforestation et la dégradation des sols. Ces défis requièrent des approches proposant des solutions innovatrices, intégrées et participatives entre l'agriculture et l'EAO.

En ce qui concerne l'EAO et les ambitions de faire de cette activité un véritable levier pour le développement durable au Burkina Faso, l'étude propose des mesures de politiques publiques afin d'inscrire le secteur dans des programmes intégrateurs de lutte contre la pauvreté et pour un développement plus inclusif et durable.

Ces politiques publiques prennent en compte les principes de transition vers une économie verte inclusive plaçant ainsi l'EAO et le secteur agricole dans la perspective de réalisation des ODD. Il s'agit de :

- **L'assainissement du secteur de l'EAO** : Assurer un suivi et un contrôle effectifs et rigoureux des activités minières artisanales. Ce suivi-contrôle va au-delà de simples législations pour englober l'application rigoureuse des textes en vigueur sur la protection de l'environnement et de la vie sociale. Dans ce sens, une cartographie minière plus précise permettrait de lutter contre l'occupation anarchique des terres et la commercialisation illicite de l'or. La mise en place d'une telle cartographie minière devrait viser la mise à jour de données claires et régulières sur l'occupation et l'utilisation des terres et des sites ; organiser les artisans miniers en coopératives pour leur permettre d'accéder à des financements sains et adaptés ; sensibiliser et accompagner les artisans miniers à réaliser des investissements durables, notamment dans le secteur agricole et à être des acteurs de développement de leur localité.

- **Le renforcement de capacités et la mise en œuvre efficace des mécanismes réglementaires et institutionnels** : Pour une meilleure gestion de l'EAO, il est important de renforcer les capacités du personnel des administrations en charge des questions minières et environnementales par des formations ciblées, continues et intégrées. Ce renforcement de capacités doit aussi intégrer des mesures de décentralisation des structures de l'État en charge de l'EAO pour créer des directions régionales et locales qui permettent d'assurer un suivi rapproché des activités minières et de renforcer l'implication participative et intégrée des acteurs locaux.

- **La gestion responsable, inclusive et transparente des retombées du secteur de l'EAO** : Une gestion plus responsable de l'EAO implique d'améliorer la gouvernance du secteur et sa capacité à contribuer au développement du pays de manière inclusive, notamment à travers l'éradication des aspects endémiques de la pauvreté et par des politiques d'autonomisation des femmes.

- **Le suivi-évaluation participatif des mesures croisées entre l'EAO et le secteur agricole pour un développement durable et inclusif** : Il s'agit de

s'assurer que la question du développement agricole soit correctement intégrée dans les pratiques de l'EAO. La restriction et délimitation précise de l'espace à creuser si un filon a été découvert dans un champ afin de laisser à l'agriculture le reste de l'espace pour poursuivre son activité est l'une des pratiques qui peut être essayée et améliorée. L'identification d'un espace réservé et limité pour la cyanuration est une autre approche possible. Il faudra aussi inciter la création de retenues d'eau afin d'encourager les cultures de contre-saison, favoriser la formation des acteurs de l'artisanat minier dans le domaine agricole et la protection de l'environnement, octroyer des crédits aux agriculteurs et les assister dans leurs productions. Ces initiatives doivent absolument faire l'objet de dispositifs de suivi-évaluation participatifs afin de s'assurer de leur application et de leur efficacité et prendre des mesures correctives au besoin.

• **Des mesures connexes globales et intégrées** : En raison de la nature transnationale des flux financiers et des chaînes d'approvisionnement des produits miniers aurifères, les efforts internes/nationaux doivent s'aligner et servir à renforcer les initiatives régionales et internationales entrant dans le cadre de la responsabilisation des acteurs économiques du secteur, de la traçabilité des produits miniers, de la transparence dans les chaînes d'approvisionnement et de la redevabilité des flux financiers.

